Travaux et entretien du patrimoine communal - Été 2019

Aménagements au Centre Bourg





Au printemps, les services techniques municipaux ont rénové le revêtement en falun place des Commerces. Il en a été de même pour l'aire de jeu des Myosotis.

Courant mai, les services de Le Mans Métropole ont équipé le passage entre la place des Commerces et le parking d'un éclairage public tandis que les services techniques municipaux procédaient à l'étanchéité des murs avec la pose de couvertines et d'enduit.

Construction de la nouvelle mairie

La construction de la nouvelle mairie a débuté le 1^{er} avril dernier.

La terre végétale a été décapée et les premières mises en forme pour les futurs stationnements et stockages en vue du chantier ont été réalisés, les cabanes de chantier installées. La forme générale ovale du futur bâtiment est bien visible au sol et le décaissement pour les fondations a été entamé.

Le chantier est actuellement arrêté. En effet, des réseaux de câbles se situent dans l'emprise des travaux et doivent être déplacés par le concessionnaire avant la poursuite du chantier.

Les démarches nécessaires ont été entamées dès le 17 mai.



A l'heure où nous imprimons, nous ne connaissons toujours pas les divers délais d'intervention du concessionnaire. Il est cependant probable que les travaux ne redémarreront pas avant le 1^{er} septembre 2019.



Travaux au Complexe Sportif

Le court de tennis extérieur n°1 vient d'être rénové. Les joueurs vont pouvoir s'adonner à leur passion sur un court en résine, couleur terre battue pour la surface de jeu et couleur gazon anglais sur l'extérieur.

L'entreprise Polytan, titulaire du marché de travaux, a démonté le béton poreux existant, créé de nouvelles fondations, mis en place un tapis d'enrobé qui a été recouvert de résine. Par ailleurs, une nouvelle entrée accessible aux fauteuils roulants a été installée du côté du parking.

Le nouveau terrain est pratiquable depuis la mi-juin.

Entretien des chemins et biodiversité



L'effondrement de la biodiversité (faune et flore) est lié à la disparition de lieux laissés "sauvages" et l'absence de corridor écologique (petit espace naturel en friche).

Afin de protéger la biodiversité sur les abords des 10 km de chemins communaux, les élus et le service Espaces Verts font évoluer les modes de gestion de ceux-ci.

Ainsi les chemins communaux seront entretenus uniquement sur 1 mètre de large de chaque côté.

Le reste sera laissé "sauvage" permettant ainsi aux insectes, fleurs sauvages et faunes diverses de reprendre leurs droits. Cela aura aussi un impact sur les pollinisateurs.

Si besoin, un nettoyage annuel pourra être réalisé sur le restant des abords des chemins. Uniquement en fin d'année et surtout pas au printemps lors de la reproduction de la faune et de la flore.

City Stade



Suite à la réunion de tranquillité publique du 8 octobre dernier avec les habitants du quartier Cœur de Vie, afin de limiter les nuisances occasionnées par cet aménagement, la société Tennis d'Aquitaine a posé un nouveau portillon d'accueil d'une hauteur de 1,80 m, a installé un grillage haut ceinturant l'équipement ainsi qu'un filet pareballons horizontal.

Il est important de noter que les accès au City Stade ainsi qu'aux sanitaires publics place de Strasbourg seront interdits de 22 heures à 8 heures.

Rappel aux usagers:

- ✓ Utilisation réservée à la pratique d'activités ludiques et sportives comme le foot, le hand, le basket ...
- ✓ Toute diffusion de musique est interdite.
- ✓ Les horaires doivent être strictement respectés.

Éco-pâturage

Comme les années précédentes, la commune accueille d'avril à octobre des *Chèvres des Fossés* et des *Moutons d'Ouessant*.

En plus de leurs qualités de "tondeur", ces animaux sont un formidable vecteur de lien social et protègent l'environnement en évitant d'entretenir ces surfaces avec des engins mécaniques.

Ces animaux ne sont pas la propriété de la commune.





Ils sont loués à Miguel Dechère, auto-entrepreneur. Vous trouverez plus d'informations sur le site : **www.ecobergerie.com**

Ces animaux vont pâturer dorénavant sur 3 terrains de la commune :

- ✓ Rue de Bruxelles avec 5 chèvres des fossés ;
- ✓ Au bassin de rétention à côté du city stade avec 3 moutons d'Ouessant :
- ✓ Au bassin de rétention en bas de l'avenue Joël Le Theule avec 3 moutons d'Ouessant.

Les ovins et caprins resteront sur le même site durant toute la saison.